

Avis de santé important

Renseignements à l'intention des professionnels de la santé

2009-04-30
Volume 6, n° 4
Page 1 de 1

Mise à Jour

Le présent *Avis de santé important* contient ce qui suit :

- un état de la situation concernant les cas humains de grippe porcine;
- les exigences pour les fournisseurs de soins de santé concernant la déclaration à la santé publique des patients présentant une affection pseudogrippale;
- un avis de modification des *Clinical Guidelines for Management of Patients with ILI in Ambulatory Settings* (28 avril 2009, en anglais seulement).

État de la situation :

Le 29 avril 2009, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a haussé le niveau de menace pandémique à la phase 5, caractérisée par une contamination interhumaine du virus dans au moins 2 pays faisant partie d'une région de l'OMS.

Au Canada, 19 cas confirmés ont été annoncés, y compris 7 cas en Ontario, 4 cas en Nouvelle-Écosse, 6 cas en Colombie-Britannique et deux cas en Alberta.

Exigences en matière de déclaration à la santé publique pour les fournisseurs de soins de santé

Les cliniciens doivent déclarer rapidement à leur bureau de santé publique local tous les cas d'affection pseudogrippale associés avec des antécédents de voyage au Mexique ou de contact avec un cas de grippe porcine humaine dans les 7 jours précédents.

Points saillants:

- L'OMS a fait passer le niveau d'alerte à la pandémie à la phase 5.
- Les cas individuels d'affection pseudogrippale associée avec des antécédents de voyage au Mexique ou de contact avec un cas confirmé de grippe porcine doivent être déclarés au bureau de santé publique local aussitôt que possible une fois que l'évaluation et les analyses de laboratoire pour la grippe porcine de souche A ont été effectuées.
- Avis de modification des *Clinical Guidelines for Management of Patients with ILI in Ambulatory Settings* (en anglais seulement).

Les renseignements suivants sur le patient doivent être communiqués par téléphone aux responsables de la santé publique aussitôt que possible :

- nom (prénom et nom);
- date de naissance;
- sexe;
- date d'apparition des symptômes;
- patient hospitalisé ou externe;
- présence d'une infection des voies respiratoires supérieures ou inférieures ou d'une pneumonie;
- autres symptômes importants (p. ex. une gastro-entérite);
- lieu du voyage.

Comme les renseignements concernant le virus de la grippe porcine et ses effets évoluent rapidement, cette exigence sera probablement modifiée fréquemment.

Avis de modification des *Clinical Guidelines for Management of Patients with ILI in Ambulatory Settings* (28 avril 2009, en anglais seulement).

Une modification a été apportée à l'article 3 (Analyses de laboratoire) des *Clinical Guidelines for Management of Patients with ILI in Ambulatory Settings* (en anglais seulement) affichées hier dans le site Web du ministère.

Pour les patients présentant une affection pseudogrippale* et des antécédents de voyage au Mexique ou de contact avec un cas confirmé dans les 7 jours précédant l'apparition des symptômes, un écouvillonnage du rhinopharynx peut être envoyé au laboratoire de santé publique régional ou à celui de Toronto. Veuillez ne pas envoyer de spécimens directement au Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg.

* Apparition brutale de fièvre accompagnée de l'apparition ou de l'aggravation d'une toux ou d'une dyspnée. Des maux de gorge, une arthralgie, une myalgie, des maux de tête ou la prostration peuvent être des symptômes supplémentaires. Les enfants de moins de 5 ans peuvent également présenter des symptômes gastro-intestinaux.

Pour toute question sur les *Avis de santé importants*, veuillez appeler la ligne sans frais de renseignements pour les professionnels de la santé au 1 866 212-2272. Cette ligne téléphonique est ouverte de 8 h à 20 h. Consultez les prochains *Avis de santé importants* pour connaître les changements apportés aux heures de fonctionnement. Pour vous inscrire sur la liste de diffusion des *Avis de santé importants*, veuillez vous rendre à l'adresse <https://www.publichealthontario.ca>

Le médecin hygiéniste en chef intérimaire,
(original signé par)
Docteur David Williams

Le directeur intérimaire, Unité de gestion des situations
d'urgence
(original signé par)
Phil Graham